

AVIS

Il est porté à la connaissance du public que l'arrêté N° 1/2025/0191/119 du 20 novembre 2025 du **Ministre du Travail** accorde à la société SRB LUX SARL à exploiter un stockage de substance et de mélanges classés et une cuisine professionnelle à Grass, 1, rue Gustave Loosé.

Tous les intéressés peuvent interjeter appel auprès du Tribunal administratif contre l'autorisation susdite.

Cet appel doit être présenté, sous peine d'irrecevabilité, par l'intermédiaire d'un avocat inscrit au tableau du tribunal d'arrondissement à Luxembourg ou à Diekirch, dans le délai de 40 jours, qui commence à courir à dater du jour de l'affichage de la décision.

Le dossier peut être consulté au secrétariat communal pendant les heures d'ouverture au public

pour le Collège des bourgmestre et échevins



Sammy Wagner
Bourgmestre





Alex Folscheid
Secrétaire communal

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Il est certifié par la présente que le présent avis est affiché

en bonne et due forme à partir du 10 DEC. 2025

Steinfort, le 10 DEC. 2025


Le bourgmestre




Le secrétaire communal